



L'ETHIQUE ET LES DROITS DES USAGERS des établissements sanitaires et médico-sociaux

**EFFECTIF : 12 à 50
STAGIAIRES**

TARIFS :
Inter : devis et date sur demande
Intra : devis et date sur demande

Si vous avez des besoins spécifiques, notamment pour les stagiaires en situation de handicap, merci de nous en informer afin que nous mettions en œuvre toutes les conditions d'accès et de suivi de la formation pour ces stagiaires.

La personne malade, la personne handicapée, la personne âgée est avant tout une PERSONNE. De nombreux textes nationaux, internationaux et européens fixent les droits de l'individu.

Au regard de la situation ou du contexte dans lequel se trouvent certains individus, des textes définissent plus particulièrement leurs droits. Ces droits doivent être respectés par les institutions et les personnels dans le souci d'une démarche éthique permanente.

PUBLIC CIBLE / PRE-REQUIS

Tous professionnels exerçant dans les établissements sanitaires et médico-sociaux,
Les représentants des usagers (familles et personnes accueillies),
Les personnes bénévoles auprès des personnes accueillies.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les éléments législatifs et la démarche éthique concernant l'accueil et l'accompagnement des personnes malades, en situation de handicap dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES (*)

Apports théoriques et législatifs,
Echanges à partir de situations vécues.

(*) Des supports pédagogiques seront mis à disposition de chaque stagiaire.

INTERVENANTS

GALLET Christine, juriste droit de la santé, formatrice consultante des formations des métiers des secteurs de la santé et du social.

EVALUATION ET CERTIFICATION

Questionnaires de satisfaction.

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

- Les droits de la personne accueillie en établissement sanitaire ou médico-social :
 - Le cadre juridique : chartes, lois,
 - Les différents droits,
 - La responsabilité des différents acteurs dans l'accompagnement de la personne accueillie.
- La démarche éthique :
 - L'éthique, les valeurs et la morale,
 - Le respect des droits de la personne,
 - Le positionnement des différents acteurs dans l'accompagnement des personnes accueillies « la personne au cœur de l'action » :
 - Une démarche collective,
 - Une démarche individuelle.

DATES 2025

A la demande

DUREE :

½ journée.

LIEU

Centre de formation Fondation Mallet
(Richebourg)

CONTACT ET INSCRIPTION

Mariem ES SAIDI
Assistante du Centre de Formation
Tel : 01 34 85 36 61
Contactformation@fondationmallet.fr

POSSIBILITES DE FINANCEMENT

- Financement OPCO,
- Financement Personnel ou invité.

Cette action de formation relevant de la catégorie « Acquisition, entretien ou perfectionnement des compétences » donnera lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.